

7^{ma} SESSIONE STASURDINARIA DI U 2020
7^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2020
21 È 22 DI DICEMBRE DI U 2020
21 ET 22 DECEMBRE 2020

2020/E7/054

**REPONSE DE MONSIEUR FRANCOIS SARGENTINI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR PIERRE GHIONGA
AU NOM DU GROUPE « LA CORSE DANS LA REPUBLIQUE »**

OBJET : Scandula.

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le conseiller,

Je partage votre analyse et je suis d'accord avec vous.

Il y aura, dans le prochain PTIC, des engagements dans ce domaine, c'est évident.

Parce que sans moyens budgétaires, on ne peut pas avoir de politique ambitieuse dans ce domaine comme dans tous les autres.

Nous avons déjà commencé à prendre des décisions en augmentant les budgets alloués et en créant un service dédié à la gestion de sur-fréquentation ainsi qu'à la protection des sites majeurs de Corse.

Je ne vous rappellerai pas la liste des projets tant maritimes qu'en montagne. Vous avez été Président de l'Office et je sais que vous les connaissez.

Je vous remercie d'affirmer que le niveau de protection n'a pas diminué sur le site Scandula. Comme vous le savez, l'extension de la réserve est programmée et s'il y a eu un léger après le vote de juillet à l'Assemblée de Corse, il est dû à une demande de report par les services de l'Etat. Je peux vous confirmer que l'extension de la réserve va se faire dans le cadre des institutions de la Corse telle que l'a votée l'Assemblée de Corse en juillet dernier.

L'extension de la réserve des Bocche di Bunifaziu n'est pas prévue. Aucune demande en ce sens ne m'est parvenue.

Quant au GECT avec la Sardaigne, les équipes de l'Office étaient prêtes pour structurer ce projet international mais, je suis au regret de vous dire que nous n'avons pas trouvé un grand enthousiasme du côté sarde.

Peut-être pourrions-nous, dans un proche avenir, faire avancer ce projet sous une autre forme.

La création d'une réserve sur le grand herbier de posidonie de la côte orientale est dans les plans du service « espaces protégés » ainsi que de nouveaux projets sur des sites en mer et sur terre.

L'Office se dote de tous les outils afin de répondre aux problèmes que nous pose la sur-fréquentation sur nos sites majeurs.

Cette stratégie se développe en concertation avec les alliés et les acteurs économiques des régions concernées.

Monsieur le conseiller, je vous le redis, je partage votre analyse qui pose des enjeux importants pour la Corse. Les institutions de Corse nous donnent toutes les compétences dans ce domaine sous la responsabilité des élus de notre Assemblée.

Nous avançons aujourd'hui avec détermination comme nous le ferons dans les années à venir.

Je vous remercie Monsieur le conseiller.